

« PESTICIDES DANS LES FRUITS ET LEGUMES »

L'association *Générations Futures* a publié un rapport en février 2018 intitulé « des résidus de pesticides dans les fruits et légumes en France » dont les résultats ont fait l'objet de nombreux débats au sein des médias. Les membres de la communauté scientifique qui appartiennent à l'association GREFFE tiennent à contester la minimisation des risques pour la santé des consommateurs, liés à la présence des pesticides dans les aliments, fréquemment mise en avant par les experts invités aux émissions de radio ou de télévision. Des inexactitudes ont également été présentées qui faussent la perception des dangers par les citoyens. Il a, à ce propos, souvent été dit qu'il ne fallait pas effrayer les consommateurs et que l'on pouvait utiliser ces aliments sans mettre sa santé et celle de nos enfants en danger.

Nous voulons souligner l'originalité de ce rapport qui synthétise les données fiables des plans de surveillance réalisés par la DGCCRF de 2012 à 2016 et qui a établi les taux de contamination par les résidus de pesticides des principaux fruits et légumes durant cette période en France. En bref, les résultats montrent que 73% des 19 fruits et 41% des 33 légumes analysés contiennent des pesticides dont les teneurs sont quantifiables. Les analyses ont été réalisées sur un minimum de 30 échantillons pour chaque fruit et légume. Environ 3% des fruits et légumes avaient des doses de pesticides supérieures aux LMR¹ et, de ce fait, ont dû être retirés du marché.

Contrairement à ce qui a été fréquemment affirmé dans les débats, l'utilisation de pesticides par l'agriculture n'a pas réellement diminué au cours de dernières années. Les résultats du plan ECOPHYTO-1 de 2008 à 2012, montrent que les variations interannuelles sont très faibles. Le projet de réduire de moitié l'emploi de pesticides entre 2008 et 2018 n'a aucune chance d'être respecté, c'est pourquoi l'échéance a été repoussée à 2025.

Les toxicologues savent aujourd'hui que la courbe « dose/réponse » des substances toxiques n'est pas forcément linéaire mais qu'elle peut avoir une allure en forme de U. Dès lors, de faibles doses peuvent avoir, dans certains cas, des effets plus marqués que des doses moyennes. Il est même vraisemblable qu'il n'y ait pas de seuil de toxicité pour les pesticides perturbateurs endocriniens, génotoxiques ou cancérigènes pour lesquels seule la dose « zéro » est sûre.

Il est désormais bien admis par les toxicologues que de faibles doses de pesticides administrées sur de longues périodes (plusieurs décennies) ont des effets délétères sur les cellules vivantes. On parle alors d'intoxication chronique par opposition aux intoxications aiguës qui concernent des fortes doses, souvent uniques, et qui entraînent une mort immédiate. Dans le cadre des intoxications chroniques, les études épidémiologiques réalisées sur plusieurs milliers de personnes dans le monde ont montré que les pesticides interviennent dans l'étiologie de plusieurs pathologies comme la maladie de Parkinson. Des risques d'incidence ont également été mis en évidence pour certains types de cancers lymphatiques, des troubles cognitifs, l'hyperactivité, la baisse du quotient intellectuel, l'obésité et l'altération du développement des jeunes enfants.

De plus, l'interaction entre substances toxiques dans le cas fréquent de multi-contamination par les pesticides, peut amplifier leur toxicité. On parle alors d'effet « cocktail » des pesticides. Ainsi, le rapport indique qu'un des aliments analysés contenait 19 pesticides différents et 38% des échantillons testés contenaient plus de 2 pesticides. Pour saisir l'importance de cet argument, on peut indiquer ici qu'une enquête récente menée sur 63 enfants de moins de 12 ans en France a mis en évidence la présence de 20 molécules toxiques dans leurs cheveux, et donc dans leur sang. On mesure alors les conséquences sanitaires de tels « cocktails ».

Tout incite à croire que les pesticides, même présents à des doses faibles, ont des effets délétères sur notre santé s'ils sont administrés sur de longues périodes, ce qui est le cas des enfants qui sont contaminés dès l'état de fœtus par le sang de leur mère et, qu'en plus, la contamination est multiple. En outre, il faut préciser que les risques sanitaires découlant de ce rapport touchent particulièrement les consommateurs de régimes végétariens qui sont de plus en plus nombreux, surtout parmi les jeunes. Enfin, l'usage répété pendant des décennies de produits phytosanitaires a conduit à une pollution généralisée des sols, des cours d'eau et des nappes phréatiques de nos régions. En plus de menacer notre santé, les pesticides présents dans l'environnement mettent en péril le bon fonctionnement des écosystèmes terrestres et aquatiques dont dépend l'avenir de notre planète.

Contacts : Jean-Pierre Jouany et Georges Jeminet, association GREFFE <http://groupe-grefte.wix.com/groupe-grefte>

¹ Les limites maximales de résidus (LMR) sont les niveaux supérieurs de concentration de résidus de pesticides autorisés légalement dans ou sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (Ministère de l'Agriculture).